

raient \$1.10. De Campbellton à la Mission on traverse par Ferry.

4° Le gérant général du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur (Baie des Chaleurs), dans une lettre en date du 22 juin 1897, accorde les réductions suivantes :
" Si vous faites monter un Pèlerinage, je serai trop heureux de passer tout le clergé gratuitement. Quant au tarif spécial, j'accorderai, pour tout le parcours, le prix ordinaire d'un billet de seconde classe, depuis n'importe quelle station de la ligne, jusqu'à la station de Cross Point. Pour un train spécial, ayez la bonté de me dire d'où vous voudriez qu'il parte, et entre quels points il aurait à faire le trajet, alors je déterminerai le plus bas prix possible. (Signé) J. H. Cassidy, Gen. Agt "
L'unique inconvénient ici, c'est que la station de Cross Point (la plus rapprochée) est encore à 2 milles du sanctuaire.

5° La " North Am. Transp. Co." dans une lettre au capitaine L. Pouliot, accorde les conditions suivantes pour le passage des pèlerins sur le Vapeur " Admiral " :
" Dites qu'il vous est impossible de faire un voyage spécial, et que vous ne pouvez monter plus haut que Dalhousie. Mais vous pourriez monter les Pèlerins le lundi ou le jeudi, les laisser toute la journée à Sainte-Anne, leur permettre de rembarquer après 6 hrs. du soir, et les reconduire chez eux dans votre voyage du mercredi ou du samedi. Le prix pour tout le parcours serait le prix ordinaire d'un simple billet de 1re. classe. En d'autres termes, pour un billet d'aller et retour depuis Gaspé, vous chargeriez \$3.50, pourvu que le nombre des passagers puisse justifier cette réduction. S'ils veulent voyager en seconde classe, alors le prix du billet, aller et retour,